

Auteur, titre et références du texte :

A. ANGOT, « Le balneum de Rubricaire », dans *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, 1903, p. 310-315.

Mis en ligne par :

Archives départementales de la Mayenne
6 place des Archives — 53000 LAVAL, France
archives@cg53.fr

Date de première mise en ligne : 15 mai 2007.

Référence : FR-AD53-BN-0077

Texte relu par : Valérie Duroy

d'après un exemplaire conservé aux Archives départementales de la Mayenne
(cote : Mf 995).

D'autres textes sont disponibles

sur le site des Archives de la Mayenne :
<http://www.lamayenne.fr/?SectionId=418>

Abbé A. ANGOT

LE BALNEUM DE RUBRICAIRE

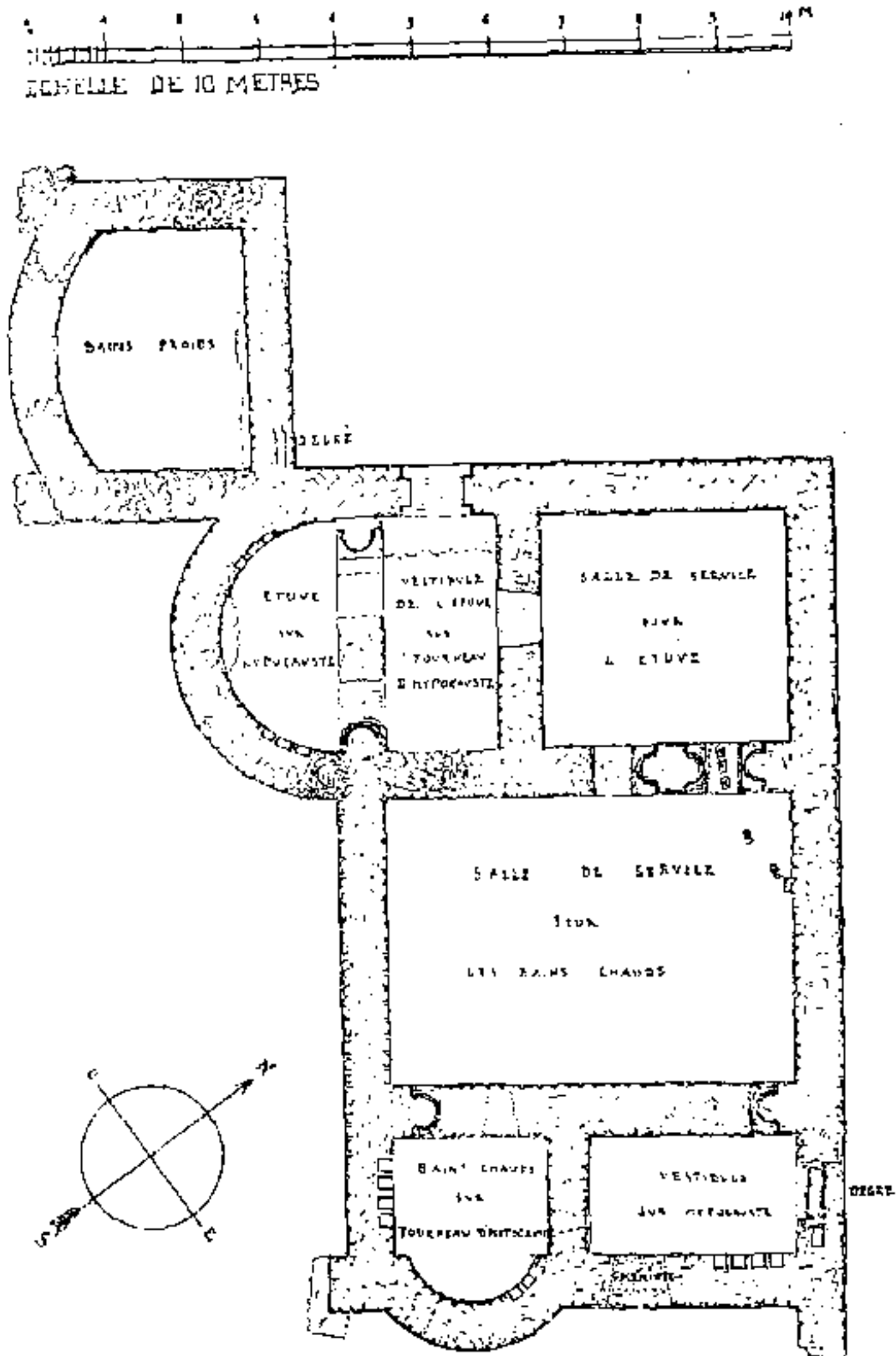
Au mois de janvier dernier, je fus autorisé par un propriétaire à faire des fouilles dans son jardin, voisin d'une station gallo-romaine et d'où émergeait un pan de mur désigné sur le plan cadastral, d'après la tradition locale, par le mot *Prison*. Le vieux mur était de construction romaine. La station antique, dite vulgairement « le château de Rubricaire », sise commune de Sainte-Gemme-le-Robert, canton d'Évron (Mayenne), est à 11 kilom. à vol d'oiseau et en vue de Jublains, chef-lieu des *Aulerici Diablintes*. Des fouilles y avaient été exécutées en 1834 sous la direction de M. l'ingénieur Magdelaine, mais elles n'avaient porté que sur l'enceinte du retranchement.

En 1853, la Société française d'archéologie accorda un secours de 200 fr. pour continuer les recherches. M. de la Beauillère, accompagné de MM. Guays des Touches et Denis, visita Rubricaire, mais comme à cette époque était posée à nouveau la question des Arviens dont depuis d'Anville on plaçait la capitale, *Vagoritum*, en pays mayennais, au lieu dit la Cité près Saulges, on préféra consacrer l'allocation promise à des fouilles de ce côté. Ces Messieurs avaient remarqué « l'ancienne construction nommée la Prison, » mais *Vagoritum* fut cause qu'ils n'y donnèrent qu'une médiocre attention.

Les déblaiements que j'ai fait exécuter ont donné les résultats que je vais indiquer sans autre préambule :

Ce que la tradition qualifiait prison était un *balneum*.

Cela fut évident au bout de huit jours de travaux. L'eau y était amenée d'une source distante de 200 m., dont le ruisseau a toujours son cours vers les bains, quoique coupé par la construction de la route nationale d'Alençon à Angers. Le petit bassin où jaillit la source, utilisé pourtant comme fontaine pour le village des Châteliers, est encore voûté en partie de blocs non cimentés dans une disposition qui n'a rien de moderne. L'aqueduc, il est vrai, n'a pas laissé de traces. L'arrivée et la distribution de l'eau dans les bains sont aussi un point qui restera obscur jusqu'au déblaiement complet de l'édifice. Trois briques creuses, et qui formaient un petit canal dans l'angle d'une porte intérieure servaient apparemment à conduire l'eau d'une pièce dans l'autre.



BALNEUM DE RUBRICAIRE
(Plan dressé par M. Louis Garnier, architecte).

L'édifice tel que nous le voyons maintenant semble complet dans ses parties essentielles. Il comprend un corps de bâtiment de 10 m. 50 sur 6 m. 50 ; l'un des grands côtés est exposé au levant, l'autre au couchant. Les deux salles les plus vastes destinées au service des bains, à l'emmagasinage du combustible, communiquaient entre elles par deux petites portes de 0 m. 50 de large, séparées par un pilier flanqué d'une colonne de forme elliptique. On ne voit pas actuellement comment on pénétrait de l'extérieur dans ces salles. Ce devait être par des ouvertures plus élevées que les murs actuels et par des escaliers en bois. Cette particularité a été remarquée aussi dans les bains de Mansigné (Sarthe).

Au midi du bâtiment rectangulaire étaient aménagées deux pièces très petites sur hypocauste : l'une servant d'antichambre, dans laquelle on descendait du dehors par plusieurs degrés, et par laquelle on pénétrait dans une seconde pièce rectangulaire, avec absidiole au sud, et contenant une baignoire en ciment garnie de plaques de schiste. Le fourneau, d'un niveau inférieur à celui des autres pièces, était directement sous la baignoire. Cette disposition a été signalée à Saintes. Un conduit étroit laissait passer la flamme et la chaleur dans l'hypocauste voisin, grâce surtout au tirage d'une cheminée dont l'ouverture en arc surbaissé de briques, et l'arc en plein cintre qui la surmonte, à claveaux cunéiformes en granit, sont assez bien conservés. Ce détail d'architecture est rare dans les constructions romaines. L'arrachement violent du tuyau extérieur de la cheminée a dégradé le mur de la moitié de son épaisseur sur une largeur de deux mètres. Des conduits en briques, encastrés dans les murs des deux salles, y distribuaient la chaleur, particulièrement dans le voisinage de la baignoire, près de laquelle se voit le canal qui déversait l'eau au dehors. Les hypocaustes avaient plusieurs ouvertures qui se bouchaient sans doute à volonté, donnant sur la salle de service. La pièce destinée aux bains chauds avait d'ailleurs, elle aussi, communication avec la grande salle par une porte qu'indique une demi-colonne.

La partie septentrionale du bâtiment rectangulaire, séparée par un mur percé des deux petites portes déjà indiquées, était divisée ainsi : au levant la salle de service, ensuite deux pièces sur hypocauste ; la première, servant de vestibule à la seconde, comme dans l'autre partie des bains, avait son entrée au nord, et comme le pas de porte est à 0 m. 45 au-dessus du sol, on doit y supposer un degré en bois qui a disparu. La seconde salle débordant en abside au couchant avait son hypocauste en communication avec le précédent par deux ouvertures et était en outre chauffée par six conduits de chaleur dans les murs. C'était là apparemment une étuve sèche.

A deux mètres de la porte extérieure dont il vient d'être parlé, était l'entrée des bains froids installés dans un pavillon accolé à l'étuve en abside, et débordant encore sur elle à l'ouest de deux à trois mètres. Ce pavillon à murs droits sur trois côtés est cintré en quart de cercle à l'ouest, et à l'intérieur garni d'une ceinture de ciment sur une hauteur de 0 m. 70, avec siège encore apparent dans la partie cintrée. Un des degrés par lesquels on descendait dans la piscine est resté en place. Les murs de ce petit édifice ont encore trois mètres d'élévation. Certains détails me font croire qu'il a été habité ou utilisé d'une manière quelconque à une époque relativement moderne : une murette en pierres sèches en protège les abords contre les éboulements ; l'aire en ciment, protégée pourtant par un dallage en schiste, est entièrement usée au milieu, tandis que les autres salles plus fréquentées, plus exposées, ont conservé la leur presque intacte ; aucun objet de provenance ancienne n'y a été trouvé, et des débris de poterie assez modernes étaient dans les couches inférieures.

LE BALNEUM DE RUBRICAIRE



VUE GENERALE



BAINS CHAUDS AVEC SALLE DE SERVICE

(Clichés* - de M. Turquet)



BAINS FROIDS (EXTERIEUR)



ÉTUVE ET BAINS FROIDS

(Clichés de M. Turquet)

Dans les bains de Rubricaire aucun luxe de matériaux ou de décor. Nous n'avons trouvé ni un morceau de marbre, ni un fragment de poterie fine, ni une monnaie, ni un seul objet en bronze ; seulement une pointe de flèche ou de javelot, deux défenses de sangliers, beaucoup de bois de cerfs, et des briques de toutes formes. Les murs de 0 m. 65, sans compter les bases en glaci, sont, ce semble, épais pour les petites dimensions de l'édifice. Les demi-colonnes engagées aux ouvertures sont faites en briques retaillées et étaient sans doute revêtues de stuc. Ces bains semblent bien appropriés pour une petite garnison. Ils étaient peut-être précédés d'une cour pour les jeux et exercices physiques. Les hypocaustes se confondaient avec les fourneaux, contrairement à l'usage. Ceux qui avoisinent les bains froids avaient le plancher des salles supérieures soutenu de petits piliers, mais non ceux plus petits situés au midi.

*

* *

La station de Rubricaire dont les bains nouvellement exhumés sont une dépendance, est située, ai-je dit, sur la voie de Jublains au Mans. Me permettra-t-on, malgré cela, de chercher à l'identifier, en m'appuyant sur une étymologie possible, probable pour moi, et en proposant une rectification à la Table de Peutinger que tout le monde corrige plus ou moins ? La station de *Robrica* n'a jamais été trouvée avec certitude. La carte en question la place sur la route d'Angers à Tours. Nous voilà bien loin apparemment de Rubricaire et de la route de Jublains au Mans. Mais qu'on examine la Table de Peutinger ; qu'on se souvienne que le copiste s'est fait une règle de ne jamais écrire les noms que dans les espaces laissés en blanc par le tracé des routes et des fleuves. On verra alors qu'il ne pouvait inscrire Rubricaire, en supposant que sa place fût sur la route du Mans à Jublains, que dans un espace étroit, à un centimètre, et presque immédiatement au-dessus de l'endroit qui a été assigné à Robrica, sur la route d'Angers à Tours. Le mot ne peut-il pas avoir été casé où il est par inadvertance, en place d'un nom omis, entre deux chiffres ? Qu'on le remarque encore : les deux autres stations angevines de la carte, *Segora* et *Combaristum*, n'ont pu être identifiées avec Ségourie et Combrée qu'en faisant à la carte des corrections graves. On n'aurait jamais cherché ces stations antiques dans les localités modernes sans un rapprochement philologique. L'erreur et l'écart sont peut-être plus forts entre Robrica et Rubricaire. Mais l'argument philologique ne peut-il pas être invoqué là aussi, et n'est-il pas assez probant ? S'il en était autrement, si Robrica et Rubricaire ne se confondent pas, la carte eût présenté deux stations de même nom se touchant presque.

A. ANGOT.